

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:162486-2015:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Services d'ingénierie
2015/S 090-162486**

Avis de marché – secteurs spéciaux

Services

Directive 2004/17/CE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

SNCF Mobilités agissant au nom et pour le compte de SNCF Réseau
18 rue de Dunkerque
Point(s) de contact: DTAI IDF MN
À l'attention de: Liliane Ngaffo
75010 Paris
FRANCE
Téléphone: +33 172639934
E-mail: liliane.ngaffo@sncf.fr

Adresse(s) internet:

Adresse générale de l'entité adjudicatrice: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>
Adresse du profil d'acheteur: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) **Activité principale**

Services de chemin de fer

I.3) **Attribution de marché pour le compte d'autres entités adjudicatrices**

Section II: Objet du marché

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice:**

Accord-cadre * Études et/ou suivi de travaux *.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**

Services

Catégorie de services n° 12: Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: France métropolitaine.

Code NUTS FR

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Durée de l'accord-cadre

Durée en mois: 60

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:

L'accord-cadre * études et/ou suivi de travaux * porte sur la réalisation de prestations d'études et/ou de suivi de travaux en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF Réseau.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

L'accord-cadre * études et/ou suivi de travaux * (désigné ci-après * accord-cadre *) est décomposé en 19 lots décrits en annexes et donnant lieu chacun à la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaires:

Lot n° 1: toutes études de conception, modélisation et suivi de travaux d'infrastructures ferroviaires et aménagements.

Lot n° 2: études spécialisées en hydrologie, hydraulique, drainage et assainissement, et/ou suivi de travaux, pour des infrastructures ferroviaires et des aménagements.

Lot n° 3: études spécialisées de conception en ouvrage en terre / géotechnique / terrassements / plateforme et/ou suivi de travaux, pour des infrastructures ferroviaires et des aménagements.

Lot n° 4: études spécialisées de conception et de modélisation en tracé et géométrie et/ou suivi de travaux.

Lot n° 5: études spécialisées hydrogéologiques en conception et modélisation et/ou suivi de travaux.

Lot n° 6: études de conception d'aménagements d'infrastructures routières, réseaux divers, clôtures et/ou suivi de travaux.

Lot n° 7: études et/ou suivi de travaux d'ouvrages d'art.

Lot n° 8: missions géotechniques.

Lot n° 9: études et/ou suivi de travaux de structures béton et/ou déconstruction d'ouvrages béton.

Lot n° 10: études et/ou suivi de travaux de structures métalliques et/ou déconstruction d'ouvrages.

Lot n° 11: études et/ou suivi de travaux de tunnels ou souterrains hors lignes exploitées.

Lot n° 12: études de conception complexe de voies ferrées et suivi de travaux.

Lot n° 13: études de conception simple de voies ferrées et/ou suivi de travaux.

Lot n° 14: études et/ou réalisation de déploiement de systèmes d'information et réseaux.

Lot n° 15: études de conception projet simple domaine caténaire en courant continu sans suivi de travaux.

Lot n° 16: études de conception projet simple domaine caténaire en courant continu avec suivi de travaux.

Lot n° 17: études de conception projet simple domaine caténaire en courant alternatif sans suivi de travaux.

Lot n° 18: études de conception projet simple domaine caténaire en courant alternatif avec suivi de travaux.

Lot n° 19: études de conception projet complexe domaine caténaire en courant alternatif ou continu et suivi de travaux.

Le mois prévisionnel de notification de l'accord cadre est: décembre 2015.

A titre d'information, SNCF Réseau lance de manière simultanée avec la présente consultation, deux procédures de publicité et de mise en concurrence pour l'attribution:

— d'un accord cadre * Maîtrise d'oeuvre * portant sur la réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre telles que définies par la loi no 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée,

— d'un accord cadre * Assistance technique * portant sur la réalisation de prestations d'assistance technique (production de notes de calculs, plans...) aux équipes de SNCF en charge des études de conception ou du suivi de travaux.

Deux autres accords-cadres feront également l'objet d'une procédure de publicité et de mise en concurrence:

- management de projet,
- études amont.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non

II.1.8) **Information sur les lots**

Division en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

L'accord-cadre * Études et/ou suivi de travaux * est destiné à répondre aux besoins de SNCF Réseau dans le cadre de ses missions telles que définies à l'article L 2111-9 du code des transports et en particulier, celle consistant à assurer le développement, l'aménagement, la cohérence et la mise en valeur du réseau ferré national.

II.2.2) **Information sur les options**

Options: oui

description de ces options: La durée de l'accord-cadre est de 36 mois fermes, avec possibilité de prorogation expresse de 2 périodes de 12 mois (36+12+12).

II.2.3) **Reconduction**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Nombre de reconductions éventuelles: 2

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

Information sur les lots

Lot n°: 1

Intitulé: Toutes études de conception, modélisation et suivi de travaux d'infrastructures ferroviaires et aménagements

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception, de modélisation d'infrastructures ferroviaires et d'aménagements sur lignes exploitées ou non et de suivi de travaux, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, à la modernisation ou au développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux

(parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et pourrait comprendre des études (technico-environnementales) de conception, modélisation ou suivi de travaux (hors MOE) en géotechnique (missions normalisées), terrassement, plateforme, hydrologie, assainissement, hydrogéologie, hydraulique, réseaux divers, tracé (ferroviaire, routier), quais et autres parties des gares en interface, aménagements d'infrastructures routières (routes, voiries, parking, pistes cyclables, voies bus...), aménagements environnementaux (type passages à faune ...), clôtures.

Les études et le suivi de travaux d'ouvrages d'art font l'objet d'autres lots spécifiques de l'accord-cadre.

Les études et le suivi de travaux de voies font l'objet d'autres lots spécifiques de l'accord-cadre.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera neuf (9).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères suivants définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1001,1002, 1003, 1005,1101,1102,1103,1104,1106,1801,1802,1811,1812, OPQCM... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

- études de conception, modélisation en géotechnique (couvrant la norme NFP 94500), terrassement et plateforme,
- études de conception, modélisation en hydrologie, assainissement et hydraulique,
- études de conception, modélisation en tracé (ferroviaire et routier),
- études de conception, modélisation en hydrogéologie
- études de conception, modélisation en quais et/ou autres parties des gares en interface,
- études de conception, modélisation en aménagements d'infrastructures routières (routes, voiries, parking, pistes cyclables, voies bus...),
- études de conception, modélisation en réseaux divers, de milieu de substitution...),
- suivi de travaux en lignes exploitées ou non.
- gestion des interfaces multi-métiers (y compris ouvrages d'art, signalisation, caténaire...).

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 13 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 20 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 2

Intitulé: Études spécialisées en hydrologie, hydraulique, drainage et assainissement, et/ou suivi de travaux, pour des infrastructures ferroviaires et des aménagements

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception en hydrologie, hydraulique, drainage et assainissement sur lignes exploitées ou non et/ou de suivi de travaux, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la modernisation ou au développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend notamment:

— études hydrologiques: calculs de débit pour différentes périodes de retour (analyse des pluies, délimitation de bassins versants, statistiques sur les débits...)

— études de conception et modélisations hydrauliques: dimensionnement d'ouvrages longitudinaux (à ciel ouvert et/ou enterré), transversaux à l'aide de feuilles de calculs et de calculs de lignes d'eau... y compris aménagements amont et aval de protection (enrochements et végétalisation), en tenant compte du transport solide...

— dimensionnement et positionnement des bassins de rétention et/ou de traitement des eaux pluviales, stations de relevage...

— définition des phases provisoires nécessaires en phase travaux.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera huit (8).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

— études hydrologiques: calculs de débit pour différentes périodes de retour (analyse des pluies, délimitation de bassins versants, statistiques sur les débits...),

— études et modélisations hydrauliques: dimensionnement d'ouvrages longitudinaux (à ciel ouvert et/ou enterré), transversaux à l'aide de feuilles de calculs et de calculs de lignes d'eau... y compris aménagements amont et aval de protection (enrochements et végétalisation), en tenant compte du transport solide, modélisations 1D ou 2 D,

- dimensionnement et positionnement des bassins de rétention et/ou de traitement des eaux pluviales, stations de relevage,
- la définition des phases provisoires nécessaires en travaux,
- la définition du planning lié au métier et l'assistance pour l'élaboration du planning de réalisation de l'opération,
- l'établissement des quantitatifs et l'estimation métier du coût de l'ouvrage,
- l'établissement pour le métier de l'analyse des risques et l'assistance à l'élaboration de l'analyse de risque de l'opération,
- l'examen métier des notes de calcul, l'examen et le visa des plans d'exécution produits par les entreprises chargées de travaux ainsi que l'examen des agréments matériaux et des procédures d'exécution.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 18 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 10 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 3

Intitulé: Études spécialisées de conception en ouvrage en terre/ géotechnique / terrassements / plateforme et/ou suivi de travaux, pour des infrastructures ferroviaires et des aménagements

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception et/ou de suivi de travaux géotechniques d'ouvrage en terre, en respectant la norme NF P 94-500, de terrassements, de plateforme, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230, 71332000

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend les études de conception/modélisation en géotechnique, en terrassement, en plateforme et/ou le suivi des travaux.

Ces études, à mener avec une vision d'éco-conception, comprennent notamment:

- * la définition des investigations, leur suivi technique et l'analyse des résultats associés,
- * l'élaboration de la synthèse géologique/géotechnique,
- * le dimensionnement des ouvrages géotechniques, des dispositions constructives associées, y compris analyse de l'impact du projet sur l'existant,
- * le dimensionnement des structures d'assise ferroviaires et ou routières,
- * l'étude de la stratégie matériau,
- * la définition des phases provisoires nécessaires en travaux,

- * la définition du planning lié au métier et l'assistance pour l'élaboration du planning de réalisation de l'opération,
- * l'établissement des quantitatifs et l'estimation métier du coût de l'ouvrage,
- * l'établissement pour le métier de l'analyse des risques et l'assistance à l'élaboration de l'analyse de risque de l'opération,
- * l'examen métier des notes de calcul, l'examen et le visa des plans d'exécution produits par les entreprises chargées de travaux ainsi que l'examen des agréments matériaux et des procédures d'exécution,
- * ...

Les études et le suivi de travaux d'ouvrages d'art (y compris fondations) font l'objet d'autres lots spécifiques de l'accord-cadre.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera de huit (8).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1001, 1003, 1101, 1103, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences/références couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

- * la définition des investigations, leur suivi technique et l'analyse des résultats associés,
 - * l'élaboration de la synthèse géologique/géotechnique,
 - * le dimensionnement des ouvrages géotechniques, des dispositions constructives associées, y compris analyse de l'impact du projet sur l'existant,
 - * le dimensionnement des structures d'assise ferroviaires et ou routières,
 - * l'étude de la stratégie matériau,
 - * la définition des phases provisoires nécessaires en travaux,
 - * la définition du planning lié au métier et l'assistance pour l'élaboration du planning de réalisation de l'opération,
 - * l'établissement des quantitatifs et l'estimation métier du coût de l'ouvrage,
 - * l'établissement pour le métier de l'analyse des risques et l'assistance à l'élaboration de l'analyse de risque de l'opération,
 - * l'examen métier des notes de calcul, l'examen et le visa des plans d'exécution produits par les entreprises chargées de travaux ainsi que l'examen des agréments matériaux et des procédures d'exécution,
- Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 18 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 11 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 4

Intitulé: Études spécialisées de conception et de modélisation en tracé et géométrie et/ou suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception et de modélisation en tracé et géométrie, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi no 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend les études de conception de projet en tracé / modélisation d'infrastructure ferroviaires et/ou routières en lien avec le Génie Ferroviaire.

Ces études, en interface forte avec les autres métiers, comprennent notamment:

- * l'établissement de modèle numérique de terrain à partir de la donnée d'entrée topographique,
- * la définition de Tracés en plan et de profils en long (y compris listings d'axe) avec des outils informatiques pour des projets ferroviaires et routiers,
- * l'implantation des appareils de voie, et des aménagements connexes (quai [génie civil], plateforme annexes...),
- * la création de modélisations permettant l'établissement de profils en travers sur la base des dimensionnements métiers établis en interface,
- * l'établissement de quantitatifs,
- * l'établissement de plans de synthèse et l'habillage de plans,
- * la définition des phases provisoires nécessaires en travaux,
- * l'élaboration de plannings et l'assistance pour l'élaboration de plannings de réalisation de l'opération,
- * l'examen ainsi que le visa de plans et des documents d'exécution produits par les entreprises chargées des travaux.
- * ...

La connaissance d'outils de modélisation de type BRT, CIVIL 3D, MENSURA, APOLLO... ou équivalent est requise pour autant il n'est pas nécessaire de maîtriser la totalité de ces outils.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera huit (8)

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

- * l'établissement de modèle numérique de terrain à partir de la donnée d'entrée topographique,
- * la définition de Tracés en plan et de profils en long (y compris listings d'axe) avec des outils informatiques ferroviaire et routiers,
- * l'implantation des appareils de voie, et des aménagements connexes (quai [génie civil], plateforme annexes...),
- * la création de modélisations permettant l'établissement de profils en travers sur la base des dimensionnements métiers établis en interface,
- * l'établissement de quantitatifs,
- * l'établissement de plans de synthèse et l'habillage de plans,
- * la définition des phases provisoires nécessaires en travaux,
- * l'élaboration de plannings et l'assistance pour l'élaboration de plannings de réalisation de l'opération,
- * l'examen ainsi que le visa de plans et des documents d'exécution produits par les entreprises chargées des travaux.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 18 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 8 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 5

Intitulé: Études spécialisées hydrogéologiques en conception et modélisation et/ ou suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception et modélisation hydrogéologiques, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi no 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne des prestations d'ingénierie, en lien avec le génie civil ferroviaire, sur tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend:

- * les études de contextes hydrogéologiques et de rabattement de nappe: estimations de débits, évaluation des impacts et des risques vis-à-vis de l'ouvrage (phasage, coûts,...),
- * l'établissement de cahier des charges, le suivi technique de la campagne d'investigations,
- * les modélisations des écoulements souterrains pour notamment évaluer les impacts du rabattement sur les ouvrages existants et futurs,

- * l'établissement métier de l'analyse des risques et l'assistance à l'élaboration de l'analyse de risque de l'opération,
- * les études d'infiltration des eaux pluviales ou de rabattement (faisabilité, quantité, capacité de reprise du milieu,...),
- * l'examen métier des notes de calcul ainsi que l'examen et le visa des procédures d'exécution, produits par les entreprises chargées de travaux,
- *

Ces prestations ne portent pas sur l'analyse des captages AEP, ni sur la prospection de nappe, ni sur l'analyse des effluents.

Ces prestations sont en interface multi métiers notamment: ouvrage d'art, géotechnique, hydraulique.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera huit (8)

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1005, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

- * les études de contextes hydrogéologiques et de rabattement de nappe: estimations de débits, évaluation des impacts et des risques vis-à-vis de l'ouvrage (phasage, coûts,..),
- * l'établissement de cahier des charges, le suivi technique de la campagne d'investigations,
- * les modélisations des écoulements souterrains pour notamment évaluation des impacts du rabattement sur les ouvrages existants et futurs,
- * l'établissement métier de l'analyse des risques et l'assistance à l'élaboration de l'analyse de risque de l'opération,
- * les études d'infiltration des eaux pluviales ou de rabattement (faisabilité, quantité, capacité de reprise du milieu,...),
- * l'examen métier des notes de calcul ainsi que l'examen et le visa des procédures d'exécution, produits par les entreprises chargées de travaux,

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 18 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 3 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 6

Intitulé: Études de conception d'aménagements d'infrastructures routières, réseaux divers, clôtures et/ou suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations études de conception et/ou suivi de travaux d'aménagements d'infrastructures routières (routes, voiries, parking, pistes cyclables, voies bus...), réseaux divers (hors réseaux sous pression), clôtures, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF. Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi no 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend les études de conception de projet en tracé / modélisation d'infrastructure routières en lien avec le Génie Ferroviaire, réseaux divers et clôtures.

Ces études, en interface forte avec les autres métiers, comprennent notamment:

- l'établissement de modèles numériques de terrain à partir de la donnée d'entrée topographique,
- la définition de tracés en plan et de profils en long (y compris listings d'axe) avec des outils informatiques pour des projets uniquement routiers,
- l'implantation des aménagements (route, voirie, parking,...), des pistes cyclables et des voies dédiées (type voie bus),
- la création de modélisations permettant l'établissement de profils en travers sur la base des dimensionnements métiers établis en interface,
- les études de visibilité, et d'obstacles,
- les études de protections routières,
- les études de dévoiement de réseaux concessionnaires ou autres,
- l'établissement de quantitatifs (chaussée, signalisation, dispositifs de protection, ...)
- l'établissement de plans de synthèse et l'habillage de plans,
- la définition des phases provisoires nécessaires en travaux,
- l'élaboration de plannings et l'assistance pour l'élaboration de plannings de réalisation de l'opération,
- l'examen ainsi que le visa de plans et des documents d'exécution produits par les entreprises chargées des travaux...

La connaissance d'outils de modélisation de type BRT, CIVIL 3D, MENSURA, COVADIS... ou équivalent est requise pour autant il n'est pas nécessaire de maîtriser la totalité de ces outils.

A titre indicatif et sans que cela ne constitue de la part de SNCF Réseau un quelconque engagement vis-à-vis des titulaires de l'accord-cadre, les commandes de prestations similaires sur les années 2013 et 2014 représentent un montant annuel moyen de: euros HT.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera huit (8).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites au paragraphe 3.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 18 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 6 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 7

Intitulé: Etudes et/ou suivi de travaux d'ouvrages d'art (OA)

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études et de suivi de travaux de tous types d'OA y compris déconstruction d'OA, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par la SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les prestations à réaliser portent sur des OA.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi no 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée).

Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) pourront être réalisées sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend:

— sur lignes non exploitées: des études et/ou le suivi des travaux de projets courants et complexes en géotechnique, de terrassement, de tunnels ou souterrains, de fondations, de structures béton, de structures métalliques, de déconstructions d'ouvrages ou de restaurations d'OA;

— sur lignes exploitées: des études et/ou le suivi des travaux (sous réserve des habilitations nécessaires):

— de pont rail courant construit en dehors des voies avec mise en place en coupure de ligne (les voies ferrées adjacentes n'étant pas circulées pendant les travaux de mise en place),

— de ponts route et/ou passerelles, la mise en place des tabliers étant réalisée en coupure totale de circulation ferroviaire et les appuis étant réalisés sous coupure des circulations des voies ferrées adjacentes.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera dix (10).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1001, 1002, 1102, 1108 (ou 1808), 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1208 et 1209... ou équivalents (avec moyens humains montrant cette équivalence), etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles en cours de validité. L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites au chapitre 3 de la présente annexe.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

À l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 20 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

À titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 10 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 8

Intitulé: Missions géotechniques

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de missions géotechniques au sens de la norme NF P 94-500, en appui de SNCF Réseau. En ligne exploitée, le prestataire devra être en capacité de suivre la réalisation des opérations sur site, et devra posséder à ce titre certaines habilitations (HTI, RSO,...)

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les prestations pourraient porter sur les missions G1 ES, G1 PGC, G2 AVP, G2 PRO, G4, G5 au sens de la norme NF P 94-500.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230, 71332000

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend les missions G1 ES, G1 PGC, G2 AVP, G2 PRO, G4, G5 au sens de la norme NF P 94-500.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera dix (10).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1002 ... ou équivalents (avec moyens humains montrant cette équivalence) etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites au chapitre 3 de la présente annexe.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 20 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 6 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 9

Intitulé: Études et/ou suivi de travaux de structures béton et/ou déconstruction d'ouvrages

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études et/ou suivi de travaux de structures béton, et/ou déconstruction d'OA, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les prestations à réaliser portent sur des OA béton.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend:

— sur lignes non exploitées: des études et/ou de suivi des travaux de structures béton, et/ou de déconstructions d'OA béton,

— sur lignes exploitées: des études et/ou le suivi des travaux (sous réserve des habilitations nécessaires):

— de pont rail courant construit en dehors des voies avec mise en place en coupure de ligne (les voies ferrées adjacentes n'étant pas circulées pendant les travaux de mise en place),

— de ponts route et/ou passerelles, la mise en place des tabliers étant réalisée en coupure totale de circulation ferroviaire et les appuis étant réalisés sous coupure des circulations des voies ferrées adjacentes.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera quinze (15).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1202, 1203 et/ou 1208 ... ou

équivalents (avec moyens humains montrant cette équivalence), etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites au chapitre 3 de la présente annexe.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 30 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 6 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 10

Intitulé: Études et/ou suivi de travaux de structures métalliques et/ou déconstruction d'ouvrages.

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études et/ou suivi de travaux de structures métalliques, et/ou déconstruction d'ouvrages, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les prestations à réaliser portent sur des ouvrages métalliques.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend:

— sur lignes non exploitées: des études et/ou de suivi des travaux de structures métalliques, et/ou de déconstructions d'ouvrages,

— sur lignes exploitées: des études et/ou le suivi des travaux (sous réserve des habilitations nécessaires):

— de pont rail courant construit en dehors des voies avec mise en place en coupure de ligne (les voies ferrées adjacentes n'étant pas circulées pendant les travaux de mise en place);

— de ponts route et/ou passerelles, la mise en place des tabliers étant réalisée en coupure totale de circulation ferroviaire et les appuis étant réalisés sous coupure des circulations des voies ferrées adjacentes.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera quinze (15).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs

ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1204,1205 et/ou 1208 ... ou équivalents (avec moyens humains montrant cette équivalence), etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites au chapitre 3 de la présente annexe.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 30 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 5 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 11

Intitulé: Études et/ou suivi de travaux de tunnels ou souterrains hors lignes exploitées

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de tunnels ou souterrains et/ou suivi de travaux, hors lignes exploitées, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes non exploitées (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend:

— sur lignes non exploitées exclusivement: des études et/ou de suivi des travaux de tunnels ou souterrains.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera cinq (5).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI 1108 ou 1808... ou équivalents (avec moyens humains montrant cette équivalence), etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites au chapitre 3 de la présente annexe.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 15 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 5 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 12

Intitulé: Études de conception complexe de voies ferrées et suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception complexe de voies ferrées et/ou de suivi de travaux, y compris régénération suite rapide (RVB) et projets de développement en zones complexes, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi no 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN).

Les prestations à réaliser pourraient comprendre:

— études d'émergence de projets de régénération ou de développement

— études de régénération avec et hors suite rapide (RVB),

— études et suivi de travaux de renouvellement d'appareil de voies, régénération simples (App. Isolé), projets de développement en zones simples (ex: voie liée à un OA) et en zones complexes (groupement d'appareils de voie), autres régénération (RR / RB / RT), ITE (Installation Terminale Embranchée), suppression d'installation.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera quatre (4).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

— réaliser une étude de superstructure en voie courante et en appareil de voie,

- connaître des pratiques de chantier déterminantes dans les estimations de projet,
- connaître des pratiques d'estimation (détails des 3 natures de dépenses: travaux, matières SNCF, SNCF E) et les principes d'évaluation des incertitudes et des risques
- savoir-faire une étude simple de gabarit dans une étude voie de projet (régénération et développement),
- connaître les documents de référence et d'applicatifs relatifs aux conditions de circulation des matériels et des trains des différentes catégories,
- connaître le processus d'établissement des PVAR (procès-verbal d'accessibilité régionale),
- connaître et appliquer le processus de relèvement de vitesse,
- savoir mener une petite étude de poids sur rail afin de déterminer, en fonction des documents de référence les conditions de circulation des wagons spéciaux,
- savoir réaliser des études LRS de type 1 (ces études relèvent généralement de l'application des référentiels IN 2915 * conditions d'armement et de tracé pour la réalisation des LRS * et IN 0289 * conditions d'armement et de tracé pour l'incorporation des appareils de voies en LRS) et 2 (il s'agit des études relatives aux travaux de modification des LRS: raccourcissement, allongement de LRS, modification de tracé ou de dévers d'un LRS existant, et les études de situations provisoires travaux)
- savoir réaliser une étude de régénération de voie avec l'application Régévoie, ou équivalent.
- savoir gérer les interfaces métiers,
- savoir faire des phasages et analyser l'impact de la conception sur les voies exploitées, circulées et prendre en compte notamment les gabarits et la sécurité

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 8 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

À titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 14 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 13

Intitulé: Études de conception simple de voies ferrées et/ou suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception simple et/ou de suivi de travaux, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN).

Les prestations à réaliser pourraient comprendre:

- études d'émergence de projets de régénération ou de développement

- études de régénération hors suite rapide (RVB),
- études et suivi de travaux de régénération simples (App. Isolé), projets de développement en zones simples (ex: voie liée à un OA), autres régénérations (RR / RB / RT), ITE (Installation terminale embranchée), suppression d'installation.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera six (6).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

- savoir pour des études simples,
- réaliser une étude de superstructure en voie courante et en appareil de voie,
- connaître des pratiques de chantier déterminantes dans les estimations de projet,
- connaissance des pratiques d'estimation (détails des 3 natures de dépenses: travaux, matières SNCF, SNCF E) et les principes d'évaluation des incertitudes et des risques,
- savoir réaliser des études LRS de type 1 (ces études relèvent généralement de l'application des référentiels IN 2915 * conditions d'armement et de tracé pour la réalisation des LRS * et IN 0289 * conditions d'armement et de tracé pour l'incorporation des appareils de voies en LRS),
- savoir réaliser une étude de régénération de voie avec l'application Régévoie, ou équivalent,
- savoir gérer les interfaces métiers,
- savoir faire des phasages et analyser l'impact de la conception sur les voies exploitées, circulées et prendre en compte notamment les gabarits et la sécurité.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 10 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

À titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 14 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 14

Intitulé: Études et/ou réalisation de déploiement de systèmes d'information et réseaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études et/ou réalisation de déploiement de systèmes d'information et réseaux, en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN) et comprend:

— études et réalisation de déploiement de systèmes d'information voyageurs, réseau radio et GSM-R, équipements de communication et atelier d'énergie, équipements de transmission, de réseaux informatiques, de vidéo protection de contrôle d'accès, etc.

— études et réalisation de déploiement et de modifications de réseaux câbles, cuivre et FO [fibre optique] (y compris génie civil).

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera sept (7).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-après:

— études et réalisation de déploiement de systèmes d'information voyageurs,

— études et réalisation de déploiement de réseaux,

— savoir coordonner tous domaines en interface avec les projets ferroviaires.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

À l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 14 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 17 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 15

Intitulé: Études de conception projet simple domaine caténaire en courant continu sans suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception projet simple domaine caténaire en courant continu: électrification, remaniement ou modernisation de voies courantes et renouvellement d'installations (GOP, RVB, RAV), en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée)

Il n'y a pas de suivi de travaux dans ce lot.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN).

Les types d'études, qui pourraient être confiées, consistent notamment en:

- électrification, remaniement ou modernisation en voie courante,
- renouvellement d'installation (GOP, RVB, RAV).

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera cinq (5).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-dessus.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 15 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

À titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 3 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 16

Intitulé: Études de conception projet simple domaine caténaire en courant continu avec suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception projet simple domaine caténaire en courant continu: électrification, remaniement ou modernisation de voies courantes et renouvellement d'installations (GOP, RVB, RAV), en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux

(parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN).

Les types d'études, qui pourraient être confiées, consistent notamment en:

- électrification, remaniement ou modernisation en voie courante,
- renouvellement d'installation (GOP, RVB, RAV).

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera cinq (5).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-dessus.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 15 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal 3 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 17

Intitulé: Études de conception projet simple domaine caténaire en courant alternatif sans suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception projet simple domaine caténaire en courant alternatif: électrification, remaniement ou modernisation de voies courantes et renouvellement d'installations (GOP, RVB, RAV), en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée).

Il n'y a pas de suivi de travaux dans ce lot.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain(RFN).

Les types d'études, qui pourraient être confiées, consistent notamment en:

- électrification, remaniement ou modernisation en voie courante,
- renouvellement d'installation (GOP, RVB, RAV).

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera cinq (5).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-dessus au paragraphe 3, en courant alternatif.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

À l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 15 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal 4 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 18

Intitulé: Études de conception projet simple domaine caténaire en courant alternatif avec suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception projet simple domaine caténaire en courant alternatif: électrification, remaniement ou modernisation de voies courantes et renouvellement d'installations (GOP, RVB, RAV), en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN).

Les types d'études, qui pourraient être confiées, consistent notamment en:

— électrification, remaniement ou modernisation en voie courante,
— renouvellement d'installation (GOP, RVB, RAV).

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera cinq (5).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non), des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-dessus au paragraphe 3, en courant alternatif.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence

À l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 15 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

À titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal 4 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Lot n°: 19

Intitulé: Études de conception projet complexe domaine caténaire en courant alternatif ou continu et suivi de travaux

1) **Description succincte:**

L'accord-cadre porte sur l'exécution de prestations d'études de conception caténaire de toutes natures en courant continu ou alternatif: électrification, remaniement ou modernisation de voie simple ou en zone dense - grandes gares (4 voies), bifurcations, banlieues, OA gabarit réduit, études particulières (caténares escamotables et pivotantes, ateliers) - en appui de la maîtrise d'oeuvre assurée par SNCF.

Les opérations concernées ont trait à la régénération, la modernisation ou le développement du réseau ferré national.

Les études à réaliser pourraient porter sur les missions/phases EP, AVP, PRO, ACT sur lignes exploitées ou non (éléments de missions et phases d'opérations définis en référence à la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée). Les tâches de suivi de travaux (parties d'éléments de mission DET, VISA et AOR) portent sur des lignes non exploitées, et, sous réserve des habilitations nécessaires (HTI, RSO,...), sur des lignes exploitées.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000, 71311230

3) **Quantité ou étendue:**

Le périmètre des prestations concerne tout le territoire français métropolitain (RFN).

Les types d'études, qui pourraient être confiées, consistent notamment en:

— électrification des voies principales ou de service, avec ou sans raccordement aux installations existantes,
— équipement d'installation temporaire de contresens,

- équipement d'embranchement particulier,
- zone de séparation de système,
- travaux connexes aux grandes opérations d'entretien des voies (ripage ou relevage des voies),
- remaniement d'installation caténaire suite à des opérations liées à des ouvrages (création ou suppression d'ouvrages d'art, de passage à niveaux ou opérations de remaniement des quais voyageurs...
- remaniement suite à des modifications de plan de voies (suppression ou modification d'itinéraire).

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) **Information complémentaire sur les lots:**

Ce lot est multi-attributaires. Le nombre maximum d'attributaires du lot sera cinq (5).

Les dossiers de candidatures seront analysés au regard des critères définis au point VI.3 apprécié sur la base des éléments cités ci-dessous pour le lot considéré.

Pour justifier de ses compétences, le candidat utilise tous moyens qu'il juge appropriés ainsi qu'il est précisé au III.2.3 dont des qualifications (attribuées par SNCF Réseau/SNCF Mobilités/SNCF, ou d'autres opérateurs ferroviaires ou non, des certifications professionnelles telles que OPQIBI, OPQCM, ISO9001, ISO14001, IPMA, PMI, CEC... ou équivalents, etc. Le candidat joindra les photocopies des qualifications professionnelles et certificats en cours de validité.

L'ensemble du groupement ou le candidat unique présentera des compétences couvrant l'ensemble des prestations décrites ci-dessus au paragraphe 3 en courant alternatif et/ou continu.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

A l'issue de la phase candidature et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de 15 candidats sera retenu.

L'accord-cadre étant multi-attributaires, il est conclu sans montant minimum ni montant maximum.

A titre indicatif, le montant estimé du lot pour toute la durée de l'accord-cadre est égal: 6 000 000 EUR HT.

Ce montant ne crée aucune obligation d'engagement pour l'entité adjudicatrice de passer des marchés subséquents à hauteur de quelque montant que ce soit.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Les offres doivent être exprimées en Euros.

Les prestations rattachées à l'accord-cadre sont financées soit sur fonds propres ou soit dans le cadre de financement /co financement apportés par des acteurs externes à SNCF Réseau.

Les prix sont révisables selon les modalités définies dans le DCE.

Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

Pour un lot donné, les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'accord-cadre sera conclu, selon les offres qui seront retenues, avec des candidats uniques et des groupements d'entreprises de candidats (conjoint ou solidaire).

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4) **Autres conditions particulières:**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

- les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (ou équivalent),
- l'imprimé DC1 intitulé * lettre de candidature * habilitation du mandataire par ses cotraitants * dûment complété et signé,
- l'imprimé DC2 intitulé * Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement * dûment complété.

Ces documents sont à se procurer:

- par courrier à: Imprimerie nationale, BP 514, F-59505 Douai Cedex, France,
- par télécopie au: +33 327082751.
- par Internet à:

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/index.htm

Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (organisation internationale du travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des huit conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Les huit conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948),
- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949),
- la convention sur le travail forcé (C29, 1930),
- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957),
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951),
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958),
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973),
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

<http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

Le candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal candidat.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies (le cas échéant):

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement):

— une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet de l'accord-cadre.

Le chiffre d'affaires sera présenté globalement par domaine d'activité du candidat, puis sur le secteur des transports (transports ferroviaires / urbains / périurbains).

— une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi,

— le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe,

— le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Capacité technique et professionnelle.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies (le cas échéant):

A. Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

— le candidat joindra à sa candidature une présentation générale de l'entreprise ou du groupement, une lettre de motivation du groupement et de ses synergies etc... La présentation de ces éléments doit obligatoirement se faire dans la limite de trois (3) pages maximum.

Pour chacun des lots:

— une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédées, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;

— l'indication des titres d'études et titres professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique;

— les effectifs moyens par domaine métier et par niveaux de qualification (ingénieur senior, ingénieur junior, projeteur confirmé, dessinateur...) pour ces 3 dernières années;

— la liste des outils techniques dédiés aux prestations d'assistance technique (moyens informatiques, logiciels etc.) dans les domaines précisés ci-après pour chacun des lots.

B. Capacité professionnelle:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Pour chacun des lots:

— un dossier de 10 à 15 références * dont au moins trois références en suivi de travaux sauf pour les lots 15, 17 - en cours ou réalisées ces 5 dernières années sous forme de fiches de références illustrées et d'un tableau au format A4 paysage (modèle à retirer auprès de SNCF et à respecter obligatoirement) présentant les indications suivantes:

— le lot,

— le candidat ou le groupement,

- la ou les compétences visées (cf. annexe B (point 5) information complémentaire sur le lot)
- la ou les phases concernées (en études ou en suivi de travaux),
- le type de transport (ferroviaire, péri-urbain ou urbain) et si la ligne est exploitée ou non,
- la nature de l'opération (national, européen, international - modernisation, développement)
- le client et les coordonnées téléphoniques du responsable de la prestation,
- l'année d'exécution de la prestation,
- l'intitulé et un court descriptif de l'opération,
- les types d'ouvrages d'art, le phasage des travaux, les conditions de réalisation et de mise en place vis-à-vis des installations ferroviaires,
- l'intitulé de la mission et ses objectifs,
- les co-traitants ou sous-traitants éventuels,
- la description des prestations réalisées (sous-éléments ou éléments de mission loi MOP) en propre,
- les modalités d'exécution des prestations et notamment les outils utilisés,
- les montants de la mission et des prestations réalisées en propre en EUR HT,
- les profils positionnés sur la prestation,
- les outils techniques utilisés.

Dans le cas d'un groupement, préciser quel membre du groupement a réalisé en propre les missions données en référence.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : non

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: non

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Négociée

Des candidats ont déjà été sélectionnés (s'il y a lieu, dans le cadre de certains types de procédures négociées): non

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à confirmer l'intérêt ou dans l'invitation à présenter une offre ou à négocier

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice:**

12173

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

3.6.2015 - 11:00

IV.3.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.3.6) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: non

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires:**

La candidature et l'offre, ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français.

Le présent avis est un appel à candidatures. Il s'agit pour les entreprises intéressées de fournir la totalité des documents listés dans les articles III.2.1, III.2.2, III.2.3. Le " modèle de tableau de références " est à récupérer auprès de SNCF (cf. point de contact mentionné à l'article I.1).

Les dossiers de candidatures doivent être remis exclusivement à l'adresse indiquée au point I.1, soit par courrier avec accusé de réception, soit par porteur contre récépissé.

Ils doivent être contenus dans 2 enveloppes distinctes:

1o) Une première enveloppe contenant l'intégralité du dossier de candidature au format papier et au format électronique, de préférence sous forme de clé USB.

Cette première enveloppe devra porter les mentions suivantes:

Référence de l'avis de marché NoXXXXX,

Objet: * Accord-cadre études et/ou suivi de travaux * lot(s) nox,

Date limite de remise des candidatures

Dossier de candidature

Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.

2o) Une deuxième enveloppe (incluant la première enveloppe) portant les mentions suivantes:

Référence de l'avis de marché NoXXXXX,

Objet: * Accord-cadre études et/ou suivi de travaux *)

Dossier de candidature

Toute candidature ne respectant pas le formalisme précité pourra être rejetée sans être analysée.

Organisation de la procédure de mise en concurrence:

La procédure engagée est une procédure négociée et est décomposée en deux phases:

1. Phase candidatures:

Les dossiers de candidatures seront analysés lot par lot au regard des critères suivants classés par ordre de priorité décroissant:

— capacités techniques appréciées au vu du III.2.3-a,

— capacités professionnelles appréciées au vu des références présentées au III.2.3-b,

— capacités financières appréciées au vu du III.2.2.

Les éléments pris en compte pour cette analyse sont définis ci-dessus ainsi que pour chacun des lots en annexe. Un classement des candidats sera opéré à l'issue de la phase candidatures au regard des critères

énoncés ci-dessus. A l'issue de la phase candidatures et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables, un nombre maximum de candidats sera retenu, ce nombre est précisé en annexe B pour chacun des lots (point 5).

2. Phase offres:

Seules les entreprises candidates retenues à l'issue de la phase de candidatures seront destinataires du dossier de consultation des entreprises en vue de remettre une offre.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une même entreprise ou un même groupement candidat ne pourra se voir attribuer qu'un nombre limite de lots. les règles d'attribution des lots seront précisées dans le DCE de l'accord-cadre.

A titre d'information, l'entité adjudicatrice organise une réunion d'information qui se déroulera le 18.5.2015 de 10:30 à 12:30 à SNCF Réseau salle Auditorium, 92 avenue de France Paris (75013). Cette réunion d'information a pour objet de présenter le périmètre de cet accord-cadre * Études et/ou suivi de travaux * ainsi que son articulation avec les accords-cadres *Maîtrise d'oeuvre* et *Assistance technique*. Les candidats souhaitant participer à cette réunion doivent se signaler impérativement par message électronique, au point de contact précisé au point 1.1 du présent avis au plus tard le 13.5.2015.

Le compte rendu de cette réunion sera adressé à tout candidat qui en aura fait la demande auprès du point de contact I.1.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de grande instance
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
FRANCE
Téléphone: +33 144325151
Adresse internet: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Tribunal de grande instance
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
FRANCE
Téléphone: +33 144325151
Adresse internet: <http://www.tgi-paris.justice.fr/>

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

6.5.2015